

SⁱNEⁿ ous parlions ?

Bulletin édité par l'équipe angevine du SNE-FSU/ADEME

FÉVRIER 2007

N° 4

ACTUS ADEME

La Convention, c'était « show » !

La prime de 500 €

La Commission de conciliation

...

ET AU-DELÀ

La « Commune » d'Oaxaca

La folle épopée des langoustines écossaises

JANADESH 2007

...



**DIS BONJOUR
À L'ADEME !**

L'ADEME : UNE BIEN BELLE BÊTE

Une convention, c'est pour nombre d'entre nous, d'abord une occasion de rencontres et de retrouvailles, une occasion de partages, dans l'action notamment, et nous nous devons de saluer tous ceux qui ont contribué fortement à son organisation dans ses aspects festif, culturel et sportif. Chapeau ! C'était incontestablement un événement convivial.

Quant à la convention proprement dite... Elle ne manquait pas de panache et de clinquant ! Double écran au-dessus de la scène, Denis Cheissoux en grand ordonnateur de la fête, un aménagement scénique élaboré, une structuration méthodique du programme, des agents de base plein d'entrain sur scène, des soutiens prestigieux (Yann Arthus Bertrand, Nicolas Vannier, Nicolas Hulot), toute l'équipe ADEX en exergue, des aliments bio...

Une bien belle bête l'ADEME ! Notre présidente et son équipe rapprochée avaient fait un travail de qualité, emblématique des moyens que notre maison est à même d'utiliser aujourd'hui au service de ses objectifs.

La convention a joué son rôle de présentation à l'ensemble des salariés des directions prises, de fixation des objectifs des années à venir. Elle est apparue participative dans la mesure où en lieu et place de discours descendants des directeurs et de la hiérarchie intermédiaire, relativement absents de la scène, de nombreux témoignages de non hiérarchiques se sont succédés.

Au centre du dispositif : Madame la présidente, omniprésente, sur scène de bout en bout et apportant le dernier mot de chaque séquence. D'aucuns y ont été sensibles : « *On est bien dirigé ! La présidente s'implique. Elle sait y faire. Elle a réponse à tout. Elle met bien l'ADEME en valeur ! Il est normal que ce soit la présidente qui donne le ton* »

Oui, bon, mais... Trop beau tout ça, trop lisse... trop bien monté. On a pu constater, au fil de la journée, comme un malaise s'installer chez certains sans que le pourquoi soit immédiatement accessible. Avec un peu de recul, les impressions se précisent, mais leur formulation reste mal ajustée et maladroite. Elle manque souvent de nuances et peut verser dans la caricature. Qu'il nous soit toutefois permis de vous livrer certaines de ces impressions à titre d'éléments de débat et de contribution à une réflexion collective sur ce qu'est l'Agence et ce qu'elle va devenir.

Que reflètent les témoignages de parcours professionnels présentés dans la matinée comme révélateurs de l'évolution des métiers ? Un certain enthousiasme (agents plutôt jeunes qui « en veulent ») mais aussi une grande disponibilité à la fois pour « beaucoup travailler » et surtout pour bouger. Cette mobilité n'est certes pas un problème en soi, mais elle est loin d'être une caractéristique dominante des agents et elle n'est pas vraiment compatible avec l'acquisition d'une expertise dont on affiche pourtant l'extrême importance pour un établissement qui aide de moins en moins financièrement...

Ils n'étaient pas beaucoup sur scène ce jour-là les experts. Faut-il en déduire que l'expertise n'a plus le vent en poupe ? Que finalement elle doive nous échapper au profit de prestataires extérieurs que nous nous contenterions d'animer ? L'idée a été émise dans l'après-midi et a suscité de légitimes remous. Qui à l'agence, avec un peu de bouteille, peut croire qu'il est possible d'animer valablement sans véritable expertise ?

Il faut dire que les experts sont en général un peu avancés en âge et souvent peu mobiles. Ils ont parfois acquis avec le temps un regard plus critique et un moindre enthousiasme pour foncer tête baissée...

Comment peut-on, dans un climat de surcharge généralisée de travail voire souvent de stress sur lequel les médecins du travail nous alertent de plus en plus, ériger encore en modèle la « forte capacité de travail » sans évoquer les mesures à prendre pour enrayer ses conséquences et ses dérives ?

C'est une agence idyllique et donc irréaliste que beaucoup d'agents ont vu à travers cette journée. Ils ne sont pas susceptibles de se mobiliser fortement en l'absence d'un constat lucide et transparent de la situation faisant la part des choses entre atouts et faiblesses, succès et problèmes de la maison. Les difficultés en interne et en externe de l'agence induisent des défis majeurs tant pour notre fonctionnement que pour nos interventions. Abordons-les ensemble !

Construisons ensemble une réponse ! Ces agents-là demandent l'organisation de vrais échanges sur ces questions. Certes, une grand'messe rassemblant plusieurs centaines de personnes n'a jamais été un véritable lieu d'échange. Mais tout de même, on pouvait mieux faire. Par le passé, d'autres directions ont fait des choix plus participatifs (ateliers par exemple). Le traitement de l'événement sur le mode « show télévisé » avec

Édito

Nous te souhaitons une année avec :

- plus de temps pour bien réaliser les tâches qui te paraissent essentielles ;
- de la confiance dans ta capacité à formuler des appréciations critiques et constructives sur le fonctionnement de l'ADEME autant que sur ses actions dans tes domaines d'intervention...
- un intérêt partagé dans l'agence pour l'expression et la discussion de ces appréciations des uns et des autres ;
- la conviction que par leurs échanges et travaux en commun les agents peuvent générer des propositions et des idées fécondes pour l'ADEME ;
- toujours plus de capacité et de plaisir à contribuer à une vraie dynamique collective en dépit des renoncements / doutes de certains et de l'opposition consciente des partisans d'une gouvernance aux accents autocratiques.

animateur professionnel avait de quoi impressionner et ne favorisait pas l'expression spontanée.

Et puis, ce fonctionnement participatif, bien caractéristique du volet social du développement durable avec sa « bonne gouvernance » qui est chère au SNE doit se construire au jour le jour et non simplement à l'occasion de trop rares rassemblements. Il suppose une réelle confiance de la direction dans la capacité des agents à contribuer collectivement de façon efficace à la bonne marche de la maison. Cela passe bien sûr déjà par le CE et le CA, mais leur impact est limité. Le CE est bien occupé par les aspects budgétaires, les conditions de travail et tout ce qui touche le personnel. Les représentants du personnel au CA sont bien peu nombreux et sans grand pouvoir. Dans les 2 cas, on fonctionne en mode représentatif, pas participatif.

Attend-on simplement de l'agent qu'il applique les directives ou entend-on organiser efficacement la remontée de ses réactions et propositions ? Les projets de service sont-ils sensés jouer ce rôle ? Si la parole des agents n'est pas recueillie par la direction, ne doivent-ils pas prendre l'initiative de formuler collectivement des propositions ?

PÉTITION 500 € COMMISSION DE CONCILIATION

Rappel : Fin novembre 2006, la Ministre Nelly OLLIN décidait de distribuer sur « un reliquat exceptionnel de crédits de rémunération du Personnel » une prime de 500 euros destinée à « reconnaître la contribution de chaque agent à la qualité de l'action du Ministère ».

Hélas, cette prime a été réservée à quelques heureux de l'Administration Centrale et des DIREN, et encore pas tous...

Quid de l'ADEME, des Agences de l'Eau, des Parcs nationaux, des Offices national de la chasse et de la faune sauvage, du Conservatoire du Littoral, etc. tous établissements publics sous tutelle du MEDD et chargés d'exécuter sa politique ?

Les oubliés n'apprécient pas. Pour la première fois, une pétition générale regroupe tous les personnels de ces établissements sous l'en-tête des 4 syndicats qui l'ont initiée. Elle a circulé à l'ADEME, où dès mi-décembre elle avait recueilli en 3 jours 355 signatures. Elle sera remise à la Ministre courant janvier.

Contrairement à d'autres présidents d'établissements publics (Agences de l'Eau RMC, Adour Garonne, Seine Normandie, Parcs national du Mercantour ...) qui on fait voter leur CA pour qu'une telle prime soit versée aux salariés, la Présidente de l'ADEME a répondu négativement au SNE et à la CGT avec 2 arguments-massue :

- si on vous distribue les 500 euros, ce sera difficile de négocier la suite du rattrapage des salaires en 2007.

- si nous consommons les réserves, il ne nous restera rien en cas de déficit éventuel du budget de fonctionnement 2007... alors, gare aux réductions d'effectifs !

Pourtant chacun sait qu'une mesure générale exceptionnelle pour tous les salariés du ministère et de ses établissements sous tutelle, simple reconnaissance de la qualité du travail afin de consommer en totalité les budgets, n'influerait aucunement sur les négociations avenir.

L'ACTION CONTINUE !

En décembre 2006 près de 120 salariés ont déposé un dossier en commission de conciliation.

Si la grande majorité des demandes étaient justifiées, nous savions pertinemment que le pouvoir des représentants du personnel se limite à être très convaincant sur la situation particulièrement injuste de quelques salariés en les désignant prioritaires.

Déclaration préalable du SNE
Comme chaque année le SNE est intervenu en début de réunion pour présenter ses principaux constats.

Si un bon climat de discussion s'est enfin installé dans cette instance, des désaccords profonds demeurent.

Les statistiques sur le 1er tour des promos 2006 révèlent encore des injustices flagrantes.

Les femmes représentent 55 % des salariés mais seulement 50 % des promus. Pour équilibrer la situation, il faudrait que sur les 12 futurs promus du 2^e tour, 9 soient des femmes.

Les 9 % de salariés qui assurent (en plus de leur travail quotidien) des fonctions de représentants du personnel (DP, CE, CA, DS, CHSCT), ne sont plus que 7 % des promus.

Les salariés des délégations régionales représentent 45 % des salariés mais seulement 42 % des promus. Pour équilibrer la situation, il faudrait que sur les 12 futurs promus du 2^e tour, 9 soient régionaux.

Les 20 % de salariés rattrapés grâce aux mesures exceptionnelles ne devaient pas être « lésés » sur les promotions individuelles afin de ne pas reconduire à l'avenir le retard partiellement comblé, hors ils ne représentent que 11 % des promus.

Selon la direction, tout cela serait normal car il faudrait analyser les chiffres en pluriannuel ? Mais ces inégalités existaient déjà les années passées pour la plupart !

Selon la direction, tout cela serait normal car en délégation régionale, il y aurait moins de nomination et de mobilité professionnelle. On ne peut que le regretter car les DR doivent s'adapter en permanence aux demandes extérieures et chaque année aux évolutions des missions et ce avec des équipes restreintes donc avec de fortes incidences sur le personnel ! Ces situations sont d'autant plus incompréhensibles que nous avons ouvert en 2006 une négociation sur l'égalité professionnelle tout azimut.

La commission aura encore permis de soulever le problème récurrent de la filière

secrétaires, assistantes gestionnaires avec le blocage de leur évolution professionnelle.

Enfin cette année apparaît une nouveauté : beaucoup de salariés justifient leur demande par un accroissement très important de leur charge de travail, du nombre de dossiers traités en 2006 avec toutes les incidences et notamment le stress qui s'accumule et qui croît sans cesse. Ce n'est pas la 1^{ère} fois que les représentants du personnel soulèvent cette inquiétante évolution. Il faudra bien que la Direction s'en inquiète.

Notre déclaration n'aura pas été vaine.

La direction en a tenu compte partiellement puisque la liste complémentaire de promus du 2^e tour compte sur 12 noms, 10 femmes ou 7 régionaux. Le SNE aura contribué à rétablir quelques injustices.



D.P.

Lors de la réunion des délégués du personnel du 14 décembre, le SNE et la CFDT ont interpellé la direction sur l'affichage du rattrapage comme « promotion » sur le bulletin de salaire de novembre 2006. La DRH a fait le nécessaire auprès du service de paie pour que cette mention n'apparaisse plus à partir du bulletin de décembre 2006.

La réunion a également été l'occasion d'un long échange sur la mobilité des personnels dans les délégations régionales des DOM qui souhaitent s'implanter en métropole. Il serait utile que la DRH s'implique et fasse valoir la pluridisciplinarité et l'autonomie des Adémiens des DR auprès des responsables hiérarchiques « recruteurs ».

Chaque année, une ou deux réunions de DP se tient hors Paris Vicat. Cette année, nous devrions rendre visite à la délégation régionale Poitou Charente le 19 avril et la DR Nord Pas de Calais le 18 octobre. Vous pouvez le noter sur vos agendas.



C.A.

Contrats de Projet 2007-2013

L'ADEME est beaucoup demandée, il en résulte que le montant moyen annuel des contrats est passé de 80 à 96 M€ dont 76 en énergie et 20 en déchets + actions transversales.

Les Conseils Régionaux sont maintenant au minimum à parité avec l'ADEME... voire nettement au-delà !

L'État demande la mise en place de Plans Climat et les Régions sont preneuses de « Plans Climat Régionaux ».

Nouveautés par rapport à la période 2000-2006 :

En plus des Régions : 3 massifs montagneux (Massif Central, Vosges, Alpes) (énergie bois principalement), et le fleuve Rhône (potentiel hydroélectrique).

Recherche : montée en puissance de la demande régionale liée aux « pôles de compétitivité », mode de cofinancement à définir,

« Neutralité carbone » = les engagements de la France (« Kyoto ») visent la stabilisation des émissions de carbone au niveau de 1990. Toutes les actions de l'ADEME y contribuent ; mais les actions des Contrats de projet État/Région ne se réduisent pas forcément à l'effet de serre. L'ADEME devra user de son influence pour tirer l'ensemble des projets dans le sens de la réduction de l'« impact carbone ».

Politiques d'urbanisme/aménagement sur terrains pollués et transports font l'objet de demandes croissantes auxquelles l'ADEME a peu de moyens pour répondre.

Demande forte des Tutelles Industrie et Agriculture :

Dans les nouveaux modèles de convention-cadre, les services déconcentrés de l'État sont explicitement associés, et les Préfets font partie des Comités de Programmation (ex-comités de gestion).

Cependant l'Industrie insiste pour améliorer la synergie ADEME/services déconcentrés de l'État, et l'Agriculture met en avant la nécessaire concertation régionale sur les usages concurrents du bois : Énergie, bois d'œuvre, carburant, matière première... et la coordination des dispositifs variés : FEDER, FEADER, pôles d'excellence rurale, « projets domestiques d'absorption de carbone » proposés par la Caisse des Dépôts, etc.

Enfin, une réflexion doit être menée sur l'utilisation expérimentale de nouveaux carburants, combustibles et matériaux, en coordination avec les services de l'État chargés de délivrer les autorisations.

Parmi les accords-cadre présentés au CA du 20/12, soulignons une avancée méthodologique en Poitou-Charente : la Région part d'une évaluation de son impact effet de serre, fixe des objectifs de réduction

pour la période considérée, puis définit les actions à entreprendre pour les atteindre.

Soulignons qu'il s'agit de l'une des 2 Régions de France en « gestion conjointe » avec l'ADEME, et qui a mené de longue date une politique énergétique ininterrompue... qui porte ses fruits !

C.E.

Nouveau RIMA

Le SNE a voté contre le nouveau règlement interne des marchés (RIMA), car il n'apportera de simplification qu'au Service Juridique et fera porter des contraintes supplémentaires sur les instructeurs des dossiers dans les services. Nous avons demandé un règlement qui améliore la décentralisation des besoins et la centralisation des commandes (le contraire du nouveau RIMA).

COB

Le SNE s'est abstenu car nous ne sommes pas opposés au principe d'un contrat liant l'ADEME à l'État; par contre nous ne pouvons pas accepter le maintien des moyens humains et financiers au niveau de 2006 pour la durée du COB (2007-2010) alors qu'il faudrait revenir selon nous au moins au niveau de 2000-2002. D'autres points du COB seraient à reprendre également par rapport à la Convention de Travail ou devraient faire l'objet de négociations avec les organisations syndicales.

Budget 2007

Le SNE a refusé de voter le plan de financement du siège social d'Angers, car nous n'avons pas eu toutes les informations qui auraient permis de bâtir notre vote. Nous avons demandé à la direction une vraie consultation avec un dossier documenté et à jour. Quant au budget proprement dit, nous avons voté contre l'EPRD qui ne nous a pas paru assez ambitieux par rapport aux missions. À noter que l'Agence demeure « opérateur du MEDD » alors que le ministère devient notre financeur minoritaire, l'essentiel du budget provenant des taxes (dont certaines comme la taxe charbon ont un avenir incertain).

Budget 2007 du CE

Le budget des activités sociales et culturelles (ASC) du CE était légèrement excédentaire ces dernières années du fait par exemple de l'intégration des boursiers de thèses à la masse salariale de l'Agence ; ces excédents avaient permis de réaliser plus d'activités qu'auparavant, mais du fait notamment de la baisse de la masse salariale en 2006 et de la résorption des excédents, le CE doit revenir à un « régime de croisière ». L'étude réalisée pour le compte du CE sur les ASC, remise en octobre, doit maintenant être analysée par les nouveaux élus et par les nouvelles commissions (Action sociale et solidarité,

Temps libre). Seul un vote de principe sur les grandes enveloppes a été adopté jusqu'à maintenant et les discussions restent animées entre élus et représentants lors des CE et des réunions intersyndicales, ainsi qu'au bureau du CE où nous siégeons également. Le SNE consulte actuellement sa section également sur ce sujet.

Réorganisation de la DESR et de la DAFI

Encore des échanges de « joueurs » entre équipes, échanges qui ne nous paraissent pas toujours très clairs (abstention à l'unanimité).

Bâtiment d'Angers

L'information percole doucement (pas assez rapidement à notre goût). En novembre le SNE a proposé que l'option de la chaufferie bois, et certificats d'économie d'énergie associés, soit sérieusement remise en piste (cf. notre Flash Info). En décembre, le PDE (sans navette; qui a dit sans saveur ?) a été présenté. En janvier, la direction nous informe de la mise en place des commissions techniques avec des salariés angevins volontaires, mais pas forcément spécialistes du sujet. Concertation ? Dialogue social ? ... Wait and see.

Audit accueil téléphonique

La direction nous présente son rapport d'étape avec les premiers diagnostics, l'étude n'étant pas complètement finalisée. Les premières propositions d'amélioration portent sur une mise à niveau et une mise en cohérence de certains équipements et sur une nouvelle série de procédures à suivre. Sans nier les réels problèmes relevés dans l'audit, le SNE aurait préféré que les conclusions soient plus positives envers les salariés assurant la fonction d'accueil téléphonique (c'est à dire, beaucoup d'Adémiens) et souhaite que les solutions et outils qui seront finalement déployés rendent bien service aux « cibles » de l'Agence, mais également aux salariés.

F.N.E & L'ADEME

Le SNE salue l'arrivée d'un nouveau membre (Personnalité qualifiée) au CA : Jean Luc JUGANT, de **France Nature Environnement**. Il travaille dans une entreprise d'insertion déchets à Annecy.

FNE est également présente dans plusieurs CNA :

CNA Air :

José CAMBON/Jean SENAME

CNA Déchets :

Jean-Luc JUGANT/Pénélope VINCENT-

SWEET

CNA Huiles :

Emmanuel ADLER/ Ralph WICKY

CNA Sites & Sols pollués :

Jean-Claude BOLLINGER/Ralph WICKY

MEXIQUE

Insurrection populaire
d'Oaxaca

Vous n'en avez sans doute pas entendu parler, car les médias français sont restés étrangement muets sur ce morceau d'histoire pourtant tout à fait digne d'intérêt. Jugez-en vous-mêmes :



Dans l'état mexicain d'Oaxaca, principalement habité par 16 peuples indiens, 70 000 maîtres d'école se sont mis en grève le 22 mai 2006 pour exiger le réajustement de leurs salaires. 20 000 d'entre eux s'installent autour du palais du gouvernement. Le 14 juin à l'aube le gouverneur envoie 2 000 policiers pour les déloger manu militari. 60 blessés. Mais les instituteurs réoccupent le centre-ville.

Se développe alors, sur fond d'allégations de malversations financières du gouverneur de l'État et de développement des inégalités sociales dans un passé récent, un soulèvement social, pacifique mais virulent, qui exige sa démission. La grève s'est muée en contestation généralisée. Des manifestations réunissent 300 à 400 000 personnes, dans une agglomération qui en compte 600 000.

[L'Assemblée Populaire des Peuples d'Oaxaca](#) (APPO) est alors créée, regroupant **365 associations** dont des syndicats, des associations culturelles, des mouvements de femmes, des groupements de paysans et d'indigènes, des coopératives, des communautés de villages.

L'APPO revendique la reconnaissance des droits des indigènes à l'autonomie, l'égalité des sexes, la représentation politique, l'opposition au néolibéralisme, un programme d'enseignement alternatif, ainsi que la mise en place de médias gérés collectivement.

L'APPO prend le contrôle de plusieurs radios et s'organise pendant 5 mois. Mais le gouverneur ne laisse pas aux rebelles le loisir de pousser plus avant cette expérience de liberté. Il les pousse à la guerre, à la résistance. L'APPO tente de faire face pacifiquement aux attaques de groupes paramilitaires et aux arrestations par la police. Des barricades sont construites.

Le 27 octobre, un journaliste américain est tué par balles. Le 30, le président du Mexique envoie les forces fédérales. Malgré une résistance acharnée pendant plusieurs semaines, l'armée finit par arrêter les principaux leaders et les envoie à Nayarit à 1 200 km de là.

Pendant six mois, les participants du mouvement ont résisté, confrontés à des appareils répressifs de plus en plus puissants. Loin de l'idée de révolution léniniste, ils refusent le choix guérilla ou soumission, affirment et revendiquent leur différence avec les révoltes passées, cherchent leur chemin, une autre voie, une autre inspiration nourrie des expériences des villages et des cultures indiennes, de leur forme de démocratie, de leurs assemblées, de l'influence du précédent zapatiste.

Voir : [La bataille d'Oaxaca](#)
[Révolte d'Oaxaca](#)
[Les leçons de Oaxaca](#)
[Oaxaca petit bilan sur les médias libres indépendants](#)



MONDIALISATION

Pour transformer des langoustines écossaises en **scampi** écossais, il faut compter neuf semaines et 12 000 miles de voyage. La société Young's compte faire décortiquer le produit de la pêche en Thaïlande. Avant de retourner à la case départ, les langoustines congelées seront épluchées à la main par des ouvriers payés 25 pence de l'heure - soit 24 fois moins qu'un travailleur écossais.

Bilan : 120 pertes d'emploi en Grande-Bretagne et 300 tonnes d'émission de CO2 par an [émissions reconnues par l'entreprise ; de 600 à 900 tonnes selon les Amis de la Terre - source *Le Canard Enchaîné* n°4493 - 6 décembre 2006]. Encore un peu de scampi ?

(*The Herald*, Londres repris par *Courrier International* n°838 - 23 au 29 novembre 2006)

FORÊTS

Dans de nombreux pays, les forêts ne perdent pas de terrain mais en gagnent - contrairement à une idée communément répandue. Une étude récente révèle en effet que, si la majorité des pays les plus boisés du monde continuent à perdre des arbres, le nombre de ceux où les forêts s'étendent ne cessent d'augmenter (...) Certains pays plus pauvres semblent mieux gérer leurs forêts que d'autres, ce qui indiquerait qu'une bonne gestion forestière ne dépend pas uniquement d'une nation (...) Mark Aldrich, du programme Restauration des forêts du WWF, rappelle cependant que d'énormes étendues de forêts naturelles continuent à être coupées dans beaucoup de régions. L'une de ses principales conclusions est que les deux pays qui ont subi les plus grandes pertes en surfaces boisées et en stock sur pied [ndlr : nombre d'arbres assez grands pour être commercialisés] sont le Brésil et l'Indonésie. Or les forêts plantées par l'homme ne sauraient remplacer les forêts naturelles, à la fois à cause du niveau de biodiversité que celles-ci abritent et des multiples façons dont elles subviennent aux besoins des populations locales (...).

(New Scientist, Londres repris par Courrier International n°839 - 30 novembre au 6 décembre 2006)

BIODIVERSITÉ

L'association [Kokopelli](#) qui défend, promeut, conserve les semences potagères et florales anciennes et reproductibles depuis de nombreuses années, vient de se faire **condamner par la cour d'appel de Nîmes**, saisie par le Parquet, le GNIS* et la FNPSP*, à près de 20 000 euros d'amendes et frais.

En dehors des variétés sélectionnées à grand frais et inscrites au catalogue officiel à des coûts prohibitifs⁽¹⁾, la mise sur le marché d'autres semences est illégale. Or, comment peut-on envisager d'enregistrer officiellement des centaines voire des milliers de semences traditionnelles sélectionnées par les jardiniers et paysans depuis des millénaires ? Cette condamnation signifie que la justice donne raison à ceux qui veulent accaparer à leur profit tout le commerce des semences, quitte à réduire

(1) Le coût de l'inscription au catalogue officiel, pour une variété de céréales, s'élève à plus de 8 000 € pour les 10 premières années. Ce coût prohibitif empêche l'inscription des variétés anciennes, très nombreuses.

drastiquement la biodiversité. C'est extrêmement préoccupant...

Après l'interdiction de commercialiser le purin d'ortie et autres pratiques phytoculturelles réduisant l'utilisation des pesticides, le forcing pour imposer les OGM à des consommateurs qui, à 85 %, ne veulent pas en entendre parler, voilà une nouvelle tentative de « formater » le comportement des populations au bénéfice exclusif de quelques uns...

Et pourtant, la directive CEE 98/95 œuvrant en faveur de la biodiversité, est transcrite en droit français ! Mais, elle n'est pas appliquée ! Le comble c'est que c'est cette carence de l'état qui permet aujourd'hui la condamnation de Kokopelli.

Voir : [Kokopelli condamné en cour d'appel de Nîmes](#)

[L'association Kokopelli lourdement condamnée](#)

[Les anciennes variétés potagères au tribunal](#)

Une pétition est en ligne on peut la signer/la tirer : [Libérons les semences](#)

** GNIS : Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants

* FNPSP : Fédération Nationale des Industriels de la Semence

TLAXCALA

L'anglais, comme toutes les langues d'empires, se comporte comme une langue supérieure. Elle est le véhicule d'une domination culturelle comme en témoigne la relative abondance de traductions dans de multiples langues « subalternes » de documents anglais face à l'indigence de traductions dans l'autre sens... Le complexe de supériorité se traduit par un mépris pour les contenus culturels autres ...

Des hommes et des femmes du monde entier ont décidé de traduire et de publier dans toutes les langues possibles, y compris l'anglais, les voix d'écrivains, de penseurs, de caricaturistes et de militants parlant des langues « non entendues ». Ils cherchent aussi à confronter les non-locuteurs de l'anglais aux idées d'écrivains anglophones marginalisés.

Ils ont monté le réseau Tlaxcala il y a tout juste un an et [mis en ligne](#) leurs traductions ainsi qu'un [manifeste](#) qui précise leurs options et objectifs.



(Parlement des exclus : Annonce de Janadesh 2007 © Emmanuel Louail / FDH)

Du 02 octobre (date de naissance de Gandhi) au 22 octobre 2007, 25 000 paysans sans terre et tribaux indiens marcheront de Gwalior jusqu'à Delhi (350 km pendant 20 jours). Rejoints par au moins 100 000 personnes sur Delhi ils réclameront le respect des droits des plus pauvres à **accéder à la terre et autres ressources naturelles (eau, forêt...)** pour disposer de moyens de vivre et de travailler dans la dignité. Cette grande manifestation est organisée par le mouvement populaire Gandhien [Ekta Parishad](#).

À l'automne 2006, 3 000 personnes au moins ont soutenu, par le biais de Réseau Solidarité la marche préparatoire (voir SiNousEn 3). Tout le long du parcours (350 km) la presse locale a été très présente. Ekta Parishad a été reçu dans plusieurs ministères, a rencontré un des plus proches collaborateurs du Premier Ministre et a remis un document exposant ses demandes.

Le leader charismatique d'Ekta Parishad Rajagopal P.V. indique dans un entretien avec l'association Frères des Hommes qu'être gandhien c'est « refuser le compromis », c'est « être radical en utilisant l'outil de la non-violence avec force ». Il précise que « sans mener une réelle réforme de la terre, on ne pourra lutter sérieusement contre la pauvreté ».

Voir : [Janadesh 2007 : la décision du peuple](#)

[Interview de Rajagopal](#) (Janadesh 2007 – Octobre 2006)

[Interview de Rajagopal](#) (Ekta Parishad – septembre 2005)